



CHAMPIONNAT DE FRANCE

JUDO

Sport Adapté



Du 3 au 5 avril 2020
à la Halle des sports
de Saint Jean de Braye

Création de l'Atelier Pissenlit - Ne pas jeter sur la voie publique

Ouvert au public - Entrée libre



Sommaire

Mot d'accueil

Les marraines du championnat

Bienvenue à Saint-Jean-de-Braye

Venir à Saint-Jean-de-Braye

Comité d'Organisation Local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche Association

Fiche Engagement AB

Fiche Engagement BC

Fiche Engagement CD

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Liste des Hébergements

Mot d'accueil



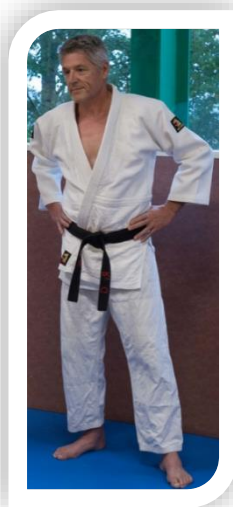
Bonjour amis sportifs,

La section Judo de la Société Municipale Omnisport et Culturelle est heureuse de vous accueillir à Saint Jean de Braye, pour ce championnat de France 2020.

Le club est maintenant engagé depuis plusieurs années dans la promotion du sport adapté et l'organisation de ce championnat est une nouvelle occasion pour l'ensemble des bénévoles de se mobiliser.

Avec l'objectif principal de rendre notre discipline plus attractive et accessible, il nous paraît essentiel d'assurer un environnement de qualité pour que les combattants présents puissent démontrer l'ensemble de leurs talents.

Au-delà d'une manifestation sportive de haut niveau, ce rassemblement sera l'occasion d'échanger et de partager, en toute convivialité autour d'une même passion : le judo.



Hervé Gaillard
Président(e) du COL

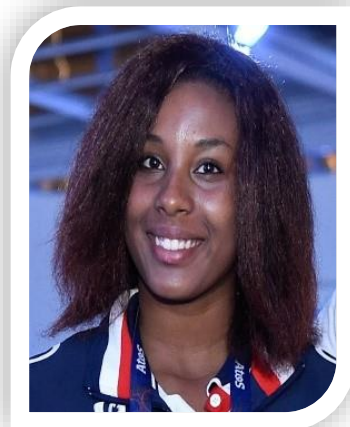
Les marraines du championnat

« Je m'appelle Aurélie Wrede, j'ai 33 ans et j'ai été élue Ambassadrice Centre Val de Loire 2019 (miss) le 4 mai dernier à côté de Chartres. Je suis native et habitante d'Orléans et je vais représenter notre belle région lors de mon élection nationale le 1^{er} février 2020. Je suis honorée de pouvoir être présente lors des championnats de France FFSA en avril 2020.
Bien cordialement. »



Aurélie Wrede
Ambassadrice Centre-Val-de-Loire 2019

Médaillée de bronze aux mondes IPC 2019 à Dubaï.
Qualifiée aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020.
Finaliste aux Jeux paralympique de Rio 2016 en lancer du poids.



Gloria Agblemagnon
Athlète de haut niveau FFSA athlétisme

Bienvenue à Saint-Jean-de-Braye



Saint-Jean-de-Braye, une ville active et sportive !

Saint-Jean de Braye fait partie du périmètre du Val de Loire, inscrit depuis 2000 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en tant que paysage culturel exceptionnel. Son dynamisme économique et son cadre agréable et préservé, entre Loire et forêt, lui ont permis de se développer très rapidement et d'atteindre en quelques décennies près de 21 000 habitants.



Saint-Jean de Braye se distingue également par la richesse de sa vie culturelle et associative. Plus de 150 associations font battre le cœur de la commune. La programmation culturelle est reconnue pour sa qualité, notamment pour les spectacles "jeune public" et son festival L'Embrayage qui a lieu au parc des Longues Allées tous les deux ans.

Sur le plan sportif, la vitalité de Saint-Jean de Braye est reconnue, avec une quarantaine de disciplines sportives proposées et plus de 5 000 licenciés, soit un quart de la population. L'accompagnement et l'engagement de la Ville pour le monde sportif : mise à disposition de six complexes sportifs, soutien aux associations, réalisation d'une nouvelle piscine en 2016, un skate parc Indoor pour l'été prochain, lui ont permis de recevoir récemment le label "Terre de Jeux Paris 2024". Enfin, toujours soucieuse de l'intégration de tous dans tous les domaines, la Ville accueille régulièrement des groupes et compétitions d'handisport et de sport adapté. Le dispositif "sport dès l'école" permet par ailleurs de faire découvrir aux élèves différentes activités sportives grâce aux éducateurs de la Ville et des clubs mis à disposition.

Bon séjour à Saint-Jean-de-Braye !



Venir à Saint-Jean-de-Braye



SMOC Judo

Halle des Sports
3 rue Léon Blum
45800 Saint-Jean-de-Braye

En train / TGV :

- Gare d'Orléans ;
- Gare de Fleury-les-Aubrais.

En avion :

- Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle ;
- Aéroport Paris-Orly.

Parking et transports en commun :

Localisation des transports

0 50 100 m



P1 Parking Jérôme Fernandez

P2 Parking Malvoisine
(autocars en priorité)

P3 Parking des Longues allées

Arrêt Arrêt Léon Blum (Tram B et Bus n°2)

Localisation des activités :

Localisation des activités


0 250 500 m



Halle des sports

3 Rue Léon Blum, 45800 Saint-Jean-de-Braye
(Les activités découvertes auront lieu sur
l'esplanade)

 **Self du Lycée Jacques Monod**
7 rue Léon Blum, 45800 St Jean de Braye

 **Restoself**
100 Rue d'Ambert, 45800 Saint-Jean-de-Braye

 **Gala**
40 Rue du Petit Bois, 45800 Saint-Jean-de-Braye

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Hervé Gaillard

Président de la SMOC Judo Jujitsu Taïso

FONCTION	CONTACT
Trésorier	CHERTIER Dominick
Secrétaire général	AUZANNEAU Jean-Michel
Commission Coordination / Logistique	MECHIN Stéphane
Commission Arbitrage	PELLE Philippe
Commission Sportive	VALLET Gilles
Commission Médicale	KAMENDJE Blaise
Commission Restauration	MECHIN Stéphane
Commission Partenariats / Hébergement	MECHIN Chloé
Commission Communication	MECHIN Chloé
Commission Animation / Bénévolat	DELORD Philippe
Commission Développement Durable	AUZANNEAU Jean-Michel
Commission Inscriptions	MECHIN Jezabel

Cadre Technique National Judo	BUTTIGIEG Patrick patrick.buttigieg@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	COM Philippe philippe.com@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Judo	MOUCHARD Bérengère commission.judo@ffsa.asso.fr



COL France Judo 2020

SMOC Judo – Stéphane MECHIN

Halle des sports

3 rue Léon Blum

45800 Saint-Jean-de-Braye

02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

Le programme prévisionnel

Vendredi 3 avril 2020

14h00 - 18h00	Accueil des délégations et pesée Halle des Sports
18h15 - 19h00	Cérémonie d'ouverture Halle des Sports
19h00 - 21h00	Repas Lycée Jacques Monod (cf. plan)
21h00 - 21h30	Réunion des entraîneurs Halle des Sports

Samedi 4 avril 2020

09h00 - 12h00	Épreuves classe AB
11h00 - 14h00	Repas Restoself (cf. plan)

Important : Respecter les horaires suivants pour chaque catégorie :

11h	12h	13h
BC	CD	AB

14h00 - 18h00	Épreuves classe BC
20h00	Repas de gala Gala (cf. plan)
9h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00	Animation « cyclo » (Atelier découverte)
10h00 - 15h00	Balade en ville et bords de Loire (Atelier découverte)

Dimanche 5 avril 2020

09h00 - 12h00	Épreuves classe CD
11h00	Distribution des paniers repas
13h00	Fin du championnat
9h30	Balade en ville et bords de Loire (Atelier découverte)
9h30 - 12h00	Animation « cyclo » (Atelier découverte)

Les podiums auront lieu tout au long du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 6 mars 2020](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 3 avril 2020 de 14h00 à 18h00
Halle des Sports
3 rue Léon Blum
45800 St-Jean-de-Braye

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis à l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Pour le bon déroulement de la compétition, et pour éviter toute attente, **il est impératif de respecter les horaires pour chaque catégorie, en particulier pour les repas du samedi midi** (cf. programme).
Merci de nous indiquer les régimes alimentaires spécifiques (sans viande, sans gluten, etc...).

Les repas auront lieu :

- **Vendredi 3 avril à partir de 19h00 au self du Lycée Jacques Monod (en face de la Halle de Sports – cf. plan Localisation des activités) ;**
- **Samedi 4 avril entre 11h00 et 14h00 au Restoself, 100 rue d’Ambert, 45800, Saint-Jean-de-Braye (cf. plan Localisation des activités).**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 4 avril à 20h00
40 rue du Petit Bois, 45800, Saint-Jean-de-Braye (cf. plan Localisation des activités)

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 5 avril à partir de 11h00
Halle des Sports, 3 rue Léon Blum, 45800, Saint-Jean-de-Braye

Hébergements

Une liste d’hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n’hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Judo FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l’équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n’assureront aucun transport. Merci à vous d’anticiper votre venue.

Animations

Nous vous proposons des ateliers découvertes avec l’aide d’associations de Saint-Jean-de-Braye (animations et départ des balades sur l’esplanade en face de la Halle des Sports) :

Samedi 4 avril :

- Animation « cyclo » de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- Balade dans Saint-Jean-de-Braye (ville et bords de Loire) à 10h00 et 15h00.

Dimanche 5 avril :

- Balade dans Saint-Jean-de-Braye (ville et bords de Loire) à 9h30 ;
- Animation « cyclo » de 9h30 à 12h00.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Judo FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Judo relève du règlement Judo FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Judo FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de la classe.

De plus, pour accéder au championnat de France, il est indispensable **de participer à un championnat régional ou de zone dans la région ou la zone sportive d'affiliation du club** et d'être **classé dans les 5 premiers** (organisation du championnat en tableau) ou dans **les 3 premiers avec un combat gagné** (organisation du championnat en poule uniquement).

A défaut, si aucun championnat de ce niveau n'est organisé dans la région ou la zone d'affiliation du club, une demande de dérogation, accompagnée d'un dossier explicatif, peut être effectuée auprès de la commission sportive nationale « Judo Sport Adapté ».

Cas particulier dans les catégories regroupées :

Les sportifs issus des catégories inférieures seront regroupés au sein d'une même poule ou dans une même partie de tableau, afin qu'ils puissent s'affronter lors de leurs premiers combats.

Au moment de l'inscription à l'échelon supérieur, les sportifs classés dans une catégorie regroupée pourront s'inscrire dans leur catégorie d'origine.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 19 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Les référents Championnat de France de la CSN Judo FFSA en charge de la partie informatique – Bastien Arnau et François-Xavier Girard – commission.judo@ffsa.asso.fr – doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 6 mars 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **samedi 28 mars 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Judo – Bérengère Mouchard – et le Cadre Technique National de la discipline – Patrick Buttigieg – est programmée le :

Vendredi 3 avril à 21h00
Halle des Sports
3 rue Léon Blum, 45800, Saint-Jean-de-Braye

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à commission.judo@ffsa.asso.fr.

Echauffement et compétition

Deux surfaces d'échauffement seront ouvertes 1 heure avant le début de la compétition.

Catégories d'âges

ANNÉE	- 16 ans	- 18 ans	SÉNIORS	VÉTÉRANS 1	VÉTÉRANS 2
2019-2020	2004-2005	2002-2003	18 ans et + 1985-2001	35 à 44 ans 1975-1984	+ 44 ans avant 1975



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 6 mars 2020**

COL Judo 2020, 64 rue de Malvoisine, 45800, Saint-Jean-de-Braye
02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :
Mode de transport :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL JUDO 2020**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **vendredi 6 mars 2020**

COL Judo 2020, 64 rue de Malvoisine, 45800, Saint-Jean-de-Braye
02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

- Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 19.
- Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du judo.

Signature du Président :
Visa du Département

Signature du Président :
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 6 mars 2020**

COL Judo 2020, 64 rue de Malvoisine, 45800, Saint-Jean-de-Braye
02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

• Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 19.

• Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du judo.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 6 mars 2020**

COL Judo 2020, 64 rue de Malvoisine, 45800, Saint-Jean-de-Braye
02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

• Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 19.

• Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du judo.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./Mme participe au championnat de France Judo, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
 - Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
 - Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Judo à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Judo à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Coordinateur : Stéphane Méchin – COL France Judo 2020
Halle des Sports, 3 rue Léon Blum, 45800, Saint-Jean-de-Braye
02 38 21 73 98 / colsmocjudo@gmail.com

Contact inscriptions :
COL France Judo 2020
64 rue de Malvoisine, 45800, Saint-Jean-de-Braye
colsmocjudo@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le vendredi 6 mars 2020 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergement

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
BRIT HOTEL ORLEANS 2 avenue du Général Leclerc, 45800, SAINT-JEAN-DE-BRAYE 02 38 21 59 59 https://hotel-orleans-antares.brithotel.fr/	Tarifs exclusifs avec le code : DOJO2020 sur https://hotel-orleans-antares.brithotel.fr/	Chambre confort double 75,00€ Chambre privilège triple 139,00€ Chambre privilège quadruple 159,00€ Petit-déjeuner buffet 13,00€ Taxe de séjour 1,50€	750 mètres
B&B 117 Avenue Pierre Mendès France, 45800, SAINT-JEAN-DE-BRAYE 0 890 10 67 15 https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/orleans-saint-jean-de-braye	Réservation par mail : Bb_0483@hotelbb.com code : smocjudo	De 43 à 69€	1,3 km
Novotel Orléans Saint-Jean-de-Braye 145 Avenue de Verdun, 45800, SAINT-JEAN-DE-BRAYE 02 38 84 65 65		Chambre quadruple : 155€, petit-déjeuner inclus Taxe de séjour : 2,30€	2,4 km
Hôtel Promotel 117 Faubourg de Bourgogne, 45800, SAINT-JEAN-DE-BRAYE Tél. 02 38 53 64 09 Fax. 02 38 53 13 22 www.hotelpromotel.net		Single BB* : 46.00€ + Taxe Séjour - Double BB* : 53.00€ + TS - Twin BB* : 60.00€ + TS - Triple BB* : 69.00€ + TS - Quadruple BB* : 85.00 + TS *BB = petit déjeuner inclus	3,8 km



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires de la compétition

